



TEXTE n° 430
« Petite loi »

ASSEMBLÉE NATIONALE

CONSTITUTION DU 4 OCTOBRE 1958

QUINZIÈME LÉGISLATURE

SESSION ORDINAIRE DE 2019-2020

4 juin 2020

PROPOSITION DE LOI

*visant à préciser le champ d'application des arrêtés de catastrophe naturelle
et leur financement.*

L'Assemblée nationale n'a pas adopté la proposition de loi.

Délibéré en séance publique, à Paris, le 4 juin 2020.

Le Président,

Signé : RICHARD FERRAND

ISBN 978-2-11-159619-1



9 782111 596191

ISSN 1240 - 8468

Imprimé par l'Assemblée nationale